

Choisir une forme juridique adaptée à son projet collectif

Le GIEE Graines de l'Ain avance dans son projet autour des blés anciens et la réflexion sur la mise en filière de farine issue de ses blés. Se pose la question de la commercialisation en commun et du statut juridique approprié. Pour cela, ils souhaitent e

Objectifs de la formation

Comprendre ce qu'est une SCIC, les acteurs à mobiliser, les engagements de chacun. Mettre en perspective les objectifs du collectif en matière de commercialisation et le projet des SCIC pour vérifier l'adéquation et la faisabilité

Pré-requis

Aucun

Déroulé

Matin :

Comprendre ce qu'est une SCIC (acteurs, engagements, obligations...) et les différences avec une société commerciale "classique"

Après-midi :

Mettre en perspective les objectifs du projet collectif et le statut SCIC pour vérifier l'adéquation.

Etablir un plan d'action

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Claudine Pitiot-Bêche (responsable de stage)

adear01@orange.fr

ADDEAR de l'Ain

2 Bd Irène Joliot - Curie

01006 BOURG EN BRESSE

Tel. 04 74 45 25 59

Repas partagé le midi

Dates, lieux et intervenants

08 oct 2019

09:45 - 17:00

2 Bd Irène Joliot Curie

01000 Bourg-en-Bresse

Rémi Dalan-Welcomme, consultant URSCOP

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))